Numéro

Coup de griffe 15

★ *Périodique d'action syndicale de l'Union départementale CNT 30 – Été/automne 2014* ★

« Coup de griffe » est édité par les militants de la CNT 30

NOUS CONTACTER

CNT 30 :permanences syndicales tous les 1er mercredis du mois (de 18h30 à 20h) au 6 rue d'Arnal 30 000 Nîmes.

Mail : cnt.nimes@cnt-f.org
Tel : 09.50.07.60.88

La permanence syndicale animée par des syndicalistes de la Confédération Nationale du Travail (CNT) est un lieu d'échanges, et d'actions collectives. Elle permet de vous informer sur la CNT et de vous renseigner sur vos droits, les démarches à faire pour des recours.

Venez nous rencontrer pour connaitre et faire appliquer vos droits

Site confédéral :
www.cnt-f.org

UNE SEULE LUTTE, LA LUTTE DES CLASSES !

Depuis plusieurs semaines maintenant, nous assistons à une rentrée politique surréaliste : un remaniement ministériel faisant enfin assumer à ce gouvernement son idéologie libérale, des annonces en cascades contre les classes populaires telles que la fin de l'encadrement des loyers, la mise à plat, via la négociation syndicat/patronat des 35 heures, **une annonce de chasse ouverte aux chômeur-euses par des contrôles renforcés de Pôle emploi**, ainsi qu'une politique étrangère faite de propos va-t-en-guerre et de soutien aux gouvernements assassins et totalitaires qu'ils soient ukrainien ou israélien.

Dans le même temps, pour satisfaire le Medef, **le gouvernement voudrait monnayer nos droits sociaux et syndicaux en supprimant les seuils sociaux dans les entreprises en échange d'emplois** dont nous ne verrons jamais le jour (par exemple, les droits qui ouvrent la possibilité aux délégué-es du personnel d'être présent-es dans les entreprises de plus de 10 salarié-e-s et aux Comités d'entreprises dans celles de plus de 50 salarié-es). C'est une véritable provocation à l'heure où l'ensemble des travailleurs et travailleuses du pays subissent au quotidien les bas salaires, la précarité, la répression et le chômage de masse.

Que compte-t-il faire concernant le code du travail que les patrons trouvent trop lourd ou du SMIC que Pierre Gattaz, président du Medef, estime trop élevé ?

À l'Éducation nationale, les promesses de créations de postes ne se traduisent pas sur le terrain, ainsi une majorité des enseignant-e-s ont fait leur rentrée devant des classes de plus de 25 élèves dans des conditions toujours plus pénibles.

Après de nombreuses années de luttes, les AVS (encadrant les enfants en situation de handicap) **ont enfin obtenu une possibilité de CDIsation** mais celle-ci se fait au prix d'une rémunération en-dessous du seuil de pauvreté. **Et sans dynamique de lutte, il y a fort à parier que cette situation inacceptable n'évoluera pas encore cette année.**

Les politiques du PS n'ont de cesse de faire le lit du Front national qui se drape d'oripeaux sociaux afin de mieux tromper les travailleurs et travailleuses.

Nous n'avons aucune confiance à accorder aux dirigeants politiques (du PS au FN), car leur seul intérêt, est d'être au service du patronat et de la bourgeoisie.

Reprenons tous et toutes le chemin de la lutte !

Pour la CNT, les choses sont claires, face aux attaques, **la réponse doit être collective**.

Il s'agit de favoriser dès à présent toutes les dynamiques de luttes éclatant ici et là afin de les fédérer et d'impulser un mouvement social puissant et d'ouvrir ainsi une perspective de rupture anticapitaliste aux classes populaires : **autogestion et socialisation des moyens de productions. De reprendre ce qui nous appartient !**

Il n'est pas de débouchés politiques aux luttes si ce n'est leurs victoires sur leurs bases revendicatives. Les cheminot-es et les intermittent-es, à la pointe du mouvement social cet été peuvent en témoigner.

INFOS-LUTTES

LA SNCF,
TRANSPORTEUR FERROVIAIRE OU AGENT DE LA REPRESSION ?

Ce vendredi 12 septembre 2014, la cour d'appel du tribunal de Metz devait statuer sur la recevabilité de l'appel de notre camarade Fouad Harjane, militant CNT, **condamné en première instance à payer près de 40000 euros de dommages et intérêts à la SNCF pour le blocage de la gare de Metz lors du mouvement de lutte contre le CPE en 2006.** Cette répression ciblée, menée 8 ans après les faits, n'est pourtant pas le fruit du hasard et poursuivre notre camarade syndicaliste n'a qu'un objectif : **envoyer un signal fort au mouvement social et syndical en réprimant par l'exemple toute initiative de lutte qui viserait à défendre la justice sociale.**

La Confédération Nationale du Travail dénonce le non-sens et l'injustice des poursuites engagées à l'encontre de Fouad HARJANE.
Si nous ne pouvons concevoir que notre camarade soit condamné au nom de l'ensemble du mouvement social en étant tenu responsable d'une action décidée et menée par un collectif, **nous dénonçons également cette justice de classe** menée afin de protéger les profits du capital plutôt que les intérêts des travailleur-euses en lutte. De plus, nous rappelons qu'il incombe plus à la SNCF de mettre en œuvre un service de transports publics de qualité plutôt que de tenir le rôle d'un agent de répression de l'État. **Par ailleurs, la CNT rappelle à la SNCF qu'elle n'a pas eu les mêmes velléités répressives pour les plus de cent patrons ivres ayant entravés la circulation ferroviaire il y a peu.**

Ainsi la CNT exige que cesse immédiatement cette répression anti syndicale et demande :
*** la relaxe totale de Fouad HARJANE**
*** le désengagement de la SNCF de toute poursuite par le retrait de sa plainte**
*** l'amnistie pour tous les syndicalistes et militants condamnés dans le cadre des luttes sociales.**

Dans cette optique, la CNT appelait à des rassemblements dans différents départements (comme à Nîmes, où nous étions une vingtaine, regroupant des militant-es de la CNT, de SOLIDAIRES, du NPA et de la FA), et notamment **devant le tribunal de Metz, le vendredi 12 septembre 2014** (jour de l'audience). Mais aussi, des rassemblements de soutien ont eu lieu grâce à nos contacts internationaux, à Oran (Algérie) devant le consulat français, à l'initiative du CLA (conseil des enseignants des lycées d'Algérie), mais aussi en Pologne grâce à nos camarades de l'IP.

Suite à de nouveaux éléments déposés par l'avocat de notre camarade, **l'audience a été reportée au 14 novembre prochain.** Quelle que soit la décision du Tribunal concernant l'appel de notre camarade le 14 novembre, **la CNT annonce d'ores et déjà qu'elle poursuivra et accentuera la mobilisation jusqu'à obtenir gain de cause sur ses revendications.**

INTERNATIONALES

PALESTINE : Un été de massacre et de résistance

Le massacre contre la population de Gaza s'est déroulé à une ampleur rarement vue cet été : *les écoles, les hôpitaux, des quartiers entiers sont rasés… Plus de 2000 vies ont été arrachées, des milliers de personnes blessées, au moins 100000 personnes errent à l'intérieur de Gaza.*

Les 15 jours de cessez-le-feu, n'ont pas permis d'obtenir les avancées attendues par les Palestinien-iennes, dont la plus essentielle : **la levé e du blocus de gaza.** Alors qu'Israël, leur refuse le droit à vivre dignement, la Résistance palestinienne (Hamas, FDLP, FPLP, Fatah…) a repris son combat légitime. Ces derniers jours ont été le théâtre de la violence aveugle de Tsahal.

En Palestine 48, de multiples rassemblements réunissant des Israélien-iennes opposé-es à la guerre **ont été attaqué-es par l'extrême droite sioniste.** Plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées ainsi à Tel Aviv fin juillet.

Malheureusement, ces mobilisations s'essoufflent actuellement. Toujours en Palestine 48*, les arabes israélien-iennes, se mobilisent dans des manifestations lourdement réprimées par la police. **Enfin, en Cisjordanie comme en Palestine 48, une grève générale a été déclenchée.**

Pour soutenir la résistance du peuple palestinien face à l'occupation coloniale et raciste qu'il subit, de nombreuses manifestations ont eu lieu tout l'été à Paris comme dans de nombreux autres département (à Nîmes par exemple). **Les défilés ont été énormes et la mobilisation des quartiers populaires impressionnantes.**

Nous dénonçons avec force les décisions de la préfecture de paris d'interdire les manifestations. **Ces interdictions sont le reflet de l'autoritarisme d'Etat et de ses réflexes coloniaux vis-à-vis de cortèges composés des classes populaires et des populations issues de l'immigration.** La répression qui en découle est totalement scandaleuse et inacceptable.

La CNT soutien tout naturellement, les camarades qui ont été attaqués juridiquement comme Alain Pojolat à Paris ou José Luis Moragues à Montpellier.

Au-delà de ces deux situations, **la CNT est solidaire avec tous et toutes les inculpé-es et condamné-es qui sont victimes de la répression de l'Etat contre le mouvement de solidarité avec la Palestine.**

Plus que jamais, la mobilisation doit être étendue et renforcée. Il en va du droit au palestinien-ienne de vivre !

***Palestine 48 :** territoire qui a été donné à l'Etat d'Israel dans le cadre des accords d'armistices en 1949.

Palestine vivra,
Palestine vaincra !

NI OUBLI, NI PARDON !

Il y a un an, le rappeur grec Pavlos Fyssas, militant antifasciste, était assassiné par les néo nazis de l'organisation l' « Aube Dorée » dans les rues d'Athènes. Dès le lendemain, des millions de personnes sont descendues dans les rues, pour protester contre cet assassinat politique.

Quelques cadres de ce parti furent emprisonnés dans l'attente de procès, mais actuellement, les violences fascistes continuent dans les quartiers sous la complicité du gouvernement. Plusieurs manifestations auront lieu en Grèce en mémoire du camarade.

Pas de fachos dans nos quartiers, pas de quartiers pour les fachos !

La CNT c'est quoi ?

Un syndicat de combat & autogestionnaire

UN SYNDICAT !
Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel.

DE COMBAT !
Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE !
Parce que les décisions doivent être prises à la base par les syndiqués eux-mêmes.

SOLIDAIRE !
Parce que les hiérarchies s'opposent à la construction d'une société égalitaire et autogérée.

ANTICAPITALISTE !
Parce que nous produisons des richesses et assurons tous les services, nous devrions les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur d'un projet de changement. Un projet révolutionnaire.

RENCONTRE-DEBAT

L'ouvrier-écrivain Jean-Pierre Levaray :
le 7 octobre à Nimes

Jean-Pierre Levaray est ouvrier depuis 40 ans dans l'industrie chimique près de Rouen. Il fut animateur du fanzine rock « On a faim » et éditeur de disques rock puis animateur de la librairie de Rouen « L'insoumise ». Ses nuits blanches, il les a d'abord utilisé à décrire le lot quotidien de ses collègues de travail. Son oeuvre compte une quinzaine d'ouvrages.

Dès 2002, son livre « Putain d'usine » fera l'objet d'un retentissement certain. Un film en sera tiré et en 2014, une réédition de la BD éponyme montrent que ces lignes écrites par un sans-grade du monde du travail frappent fort et juste, aujourd'hui encore. Dans ce livre, le travailleur de l'industrie chimique, syndicaliste, nous éclaire sur ce que vivent et expriment ses collègues de travail : résignation et tristesse d'un environnement industriel et dangereux, mais aussi la joie et la délivrance du rythme quotidien lorsque des conflits sociaux éclatent ou que des apéros s'organisent furtivement, à l'insu de la hiérarchie…

L'écrivain sera présent à la Librairie Diderot (2 rue E. Jamais à Nimes**) le mardi 7 octobre de 17h00 à 18h00** où il signera ses livres et présentera son dernier travail : « Les cheminots ».Il sera ensuite au Centre culturel P. Néruda de Nîmes (1 place Hubert Rouger) à 19h30 précises où il abordera ses réalisations et ses projets d'écrivain et répondra aux questions du public. (Entrée libre). (**La coopérative des livres et des idées)** http://horizonscritiques.blogspot.fr/

N'autre école, 4 euros par numéro

Revue trimestrielle de la CNT éducation, se propose d'être un outil pour tous ceux qui refusent le statu quo du tri social et de l'apprentissage de la soumission par l'école. Des pédagogues, des syndicalistes - souvent les deux à la fois - échangent leurs réflexions et s'interrogent sur leurs pratiques, professionnelles ou militantes ; ils n'appartiennent pas à la catégorie des commentateurs mais vivent ce dont ils parlent ; ils n'ont pas non plus cette crainte de la parole et de la mise en questions si prégnante dans la société et dans les salles de maîtres ou de profs et qui conduit à la résignation et à l'enfermement individuel. Bref, **une revue syndicale et pédagogique faite par ceux qui font, et qui veulent changer de société et d'école**. Mais on ne dialogue pas tout seul, et nous voulons être nombreux, plus nombreux qu'aujourd'hui, à parler, réfléchir et construire.

Le combat syndicaliste, 2 euros
Mensuel de la confédération nationale du travail.

Le Combat Syndicaliste traite de questions d'actualité, se fait l'écho des luttes ouvrières et sociales tant nationales qu'internationales, réalise des dossiers sur des thèmes précis (protection sociale, Prud'hommes, réduction du temps de travail, solidarité...) ou des numéros plus spécialement consacrés à un secteur particulier (dossier éducation...).